

ETAT CIVIL

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

ADRESSE ELECTRONIQUE :

DIPLOMES :

Comment avez-vous eu connaissance du recrutement BOE ?

- par l'intranet
 par le site de l'académie
 par l'université
 par Cap Emploi
 par Pôle Emploi
 par le correspondant handicap
 Autre : _____

Pièces obligatoires	Justificatif attestant du handicap (voir liste dans la circulaire)	
	Copie du diplôme le plus élevé	
	Copie des diplômes en lien avec la candidature	
	Curriculum vitae détaillé	
	Lettre de motivation	
	Copie de la carte d'identité	
Pièces facultatives	Evaluations de chefs d'établissements	
	Rapports d'inspection	

Date :

Signature :

<p> Pour une candidature sur un poste administratif, A.A.E, infirmier ou ATRF (Labo), ce dossier est à renvoyer pour le 31 janvier 2021 délai de rigueur, à l'adresse suivante : </p> <p align="center"> Rectorat de l'académie de Grenoble DPA – Personnels titulaires 7, place Bir-Hakeim CS 81065 38021 Grenoble cedex 1 </p>	<p> Pour une candidature sur un poste enseignant, ce dossier est à renvoyer pour le 1^{er} mars 2021 délai de rigueur pour les enseignants du 1^{er} degré, et pour le 15 mars 2021 délai de rigueur pour les enseignants du 2nd degré à l'adresse suivante : </p> <p align="center"> Rectorat de l'académie de Grenoble Service DRH 7, place Bir-Hakeim CS 81065 38021 Grenoble cedex 1 </p>
--	--

Description des derniers emplois occupés en lien avec la candidature

Pour les expériences dans l'Education Nationale, vous préciserez les années scolaires, les établissements, les niveaux de classes, les fonctions exercées, les responsabilités, les durées et les projets développés.

Autres expériences mettant votre candidature en valeur

FICHE DE VŒUX

Choix du corps :

- ADJENES SAENES AAE INFIRMIER
- ATRF Professeur des écoles Enseignant certifié PSY EN
- CPE Professeur de lycée
professionnel

Choix d'enseignement pour les enseignants du 1^{er} et du 2nd degrés :

- Enseignement privé sous contrat
- Enseignement public

Choix de la discipline pour les enseignants du 2nd degré (obligatoire) :

Vœux géographiques :

Attention, si vous indiquez un département cela signifie que vous êtes mobile sur l'ensemble de celui-ci.

(ex : département, agglomération ou ville)

FICHE D'EVALUATION

Uniquement pour les candidats qui exercent ou ont exercé au sein de l'Education nationale ou de l'Enseignement supérieur

NOM : PRENOM :

Statut actuel :

Contrat aidé
 Contractuel ou Vacataire
 AED
 Autres

Etablissement scolaire d'exercice (Nom et adresse) :

Du au

Nombre d'heures hebdomadaire effectuées

Nature et description de l'emploi :

.....

.....

.....

1- Compétences professionnelles et technicité (utilisation des TIC) :

.....

.....

.....

2- Contribution à l'activité du service (dont ponctualité – assiduité – efficacité)

.....

.....

.....

3- Qualités personnelles et relationnelles :

.....

.....

.....

Appréciation générale :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date et signature du Chef d'Etablissement/service	Date et signature du candidat
--	--------------------------------------

CONDITIONS DE DIPLÔMES

Personnels administratifs

Catégorie A : Etre titulaire d'une licence ou d'un titre/diplôme équivalent à Bac +3

Catégorie B : Etre titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau 4

Catégorie C : Pas de condition de diplôme

Psychologues de l'Éducation Nationale

Pour candidater :

Etre titulaire de la licence en psychologie et d'un master de psychologie comportant un stage professionnel

Ou

Etre titulaire des autres diplômes requis pour se prévaloir du titre de psychologue en application du décret du 22mars 1990.

ENSEIGNEMENT

Les diplômes requis sont les mêmes que ceux des concours externes. Plus d'information sur devenirenseignant.gouv.fr.

Les candidats devront justifier de connaissances en langues (niveau B2 requis) et en numérique éducatif (logiciel particulier dans la discipline, maîtrise des outils bureautiques...)

CRPE – Concours de Recrutement de Professeur des Ecoles

Pour candidater il faut :

Etre titulaire du MASTER 2 ou d'un diplôme équivalent à Bac +5 (DESS, DEA, diplôme d'ingénieur...)

ou

Etre titulaire d'un master 1 et être inscrit à la rentrée universitaire 2020-2021, ou remplir les conditions pour s'inscrire, en dernière année d'études en vue de l'obtention du Master 2 ou titre reconnu équivalent par le ministre chargé de l'éducation (à justifier)

ou

Justifier d'une inscription en première année d'études en vue de l'obtention du master ou titre reconnu équivalent par le ministre chargé de l'éducation (à justifier)

Ne seront recrutées à la date de la rentrée 2021 que les personnes justifiant d'une inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ou d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent.

Attestations obligatoires :

- une attestation certifiant la qualification en **secourisme** (PSC1 ou équivalent).
- une attestation de **natation (50m)**

Si vous n'êtes pas, en raison de votre handicap, en mesure d'obtenir ces qualifications, vous pouvez en être dispensé. Un médecin agréé devra alors constater l'incompatibilité du handicap avec l'une ou l'autre ou les deux qualifications, et que cette incompatibilité ne remet pas en cause votre aptitude à exercer les fonctions de professeurs des écoles, compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

CAPES – Certificat d'aptitude au professorat du second degré pour les disciplines générales

Pour candidater il faut :

Etre titulaire du MASTER 2 ou d'un diplôme équivalent à Bac +5 (DESS, DEA, diplôme d'ingénieur...)
ou

Etre titulaire d'un master 1 et être inscrit à la rentrée universitaire 2020-2021, ou remplir les conditions pour s'inscrire, en dernière année d'études en vue de l'obtention du Master 2 ou titre reconnu équivalent par le ministre chargé de l'éducation (à justifier)

ou

Justifier d'une inscription en première année d'études en vue de l'obtention du master ou titre reconnu équivalent par le ministre chargé de l'éducation (à justifier)

Ne seront recrutées à la date de la rentrée 2021 que les personnes justifiant d'une inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ou d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent.

CAPEPS – Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive

Pour candidater il faut :

Etre titulaire d'une licence STAPS ou autre titre/diplôme d'EPS (cf. devenirenseignant.gouv.fr)

ET

Etre titulaire du MASTER 2 ou d'un diplôme équivalent à Bac +5 (DESS, DEA, diplôme d'ingénieur...)
ou

Etre titulaire d'un master 1 et être inscrit à la rentrée universitaire 2020-2021, ou remplir les conditions pour s'inscrire, en dernière année d'études en vue de l'obtention du Master 2 ou titre reconnu équivalent par le ministre chargé de l'éducation (à justifier)

ou

Justifier d'une inscription en première année d'études en vue de l'obtention du master ou titre reconnu équivalent par le ministre chargé de l'éducation (à justifier)

Ne seront recrutées à la date de la rentrée 2021 que les personnes justifiant d'une inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ou d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent.

Attestations obligatoires :

- une attestation certifiant la qualification en **secourisme** (PSC1 ou équivalent).
- une attestation de **sauvetage aquatique**

Vous ne pouvez pas être dispensé de ces attestations : vous devez prouver que vous serez en mesure de porter secours aux élèves placés sous votre responsabilité.

CAFEP – CAPET – Concours d'accès à une liste d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de maître dans les classes du second degré de l'enseignement privé sous contrat

Pour candidater il faut :

Etre titulaire du MASTER 2 ou d'un diplôme équivalent à Bac +5 (DESS, DEA, diplôme d'ingénieur...)
ou

Etre titulaire d'un master 1 et être inscrit à la rentrée universitaire 2020-2021, ou remplir les conditions pour s'inscrire, en dernière année d'études en vue de l'obtention du Master 2 ou titre reconnu équivalent par le ministre chargé de l'éducation (à justifier)

ou

Justifier d'une inscription en première année d'études en vue de l'obtention du master ou titre reconnu équivalent par le ministre chargé de l'éducation (à justifier)

Ne seront recrutées à la date de la rentrée 2021 que les personnes justifiant d'une inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ou d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent.

CAPLP – Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement professionnel

Sections d'enseignement général (langues vivantes-lettres ; lettres-histoire et géographie ; mathématiques- physique chimie)

Pour candidater il faut :

Etre titulaire du MASTER 2 ou d'un diplôme équivalent à Bac +5 (DESS, DEA, diplôme d'ingénieur...)
ou

Etre titulaire d'un master 1 et être inscrit à la rentrée universitaire 2020-2021, ou remplir les conditions pour s'inscrire, en dernière année d'études en vue de l'obtention du Master 2 ou titre reconnu équivalent par le ministre chargé de l'éducation (à justifier)

ou

Justifier d'une inscription en première année d'études en vue de l'obtention du master ou titre reconnu équivalent par le ministre chargé de l'éducation (à justifier)

Ne seront recrutées à la date de la rentrée 2021 que les personnes justifiant d'une inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ou d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent.

Sections professionnelles 12 sections sont concernées : arts appliqués ; biotechnologies ; économie et gestion ; esthétique-cosmétique ; génie chimique ; génie civil ; génie électrique ; génie industriel ; génie mécanique ; hôtellerie-restauration ; industries graphiques ; sciences et techniques médico - sociales

Pour candidater il faut :

Cinq années de pratique professionnelle ou d'enseignement de cette pratique

ET

Etre titulaire du BTS, DUT, DEUG ou d'un titre/diplôme classé au moins au niveau 5 (anciennement niveau III).

Vous pouvez également vous inscrire si vous remplissez les conditions de diplôme exigées pour les sections d'enseignement général. Dans ce cas, vous n'avez pas à justifier de pratique professionnelle.

Sections métiers 46 sections sont concernées : arts du bois, arts du feu, arts du livre, arts du métal, bâtiment, bijouterie, biotechnologies de la mer, broderie, coiffure, conducteurs d'engins de travaux publics, conducteurs routiers, cordonnerie, costumier de théâtre, cycles et motocycles, décolletage, doreur ornemaniste, ébénisterie d'art, enseignes lumineuses, entretien des articles textiles, ferronnerie d'art, fleuriste, fleurs et plumes, fonderie, fourrure, forge et estampage, gravure-ciselure, industries papetières, maroquinerie, marqueterie, métiers de l'alimentation, mode et chapellerie, modelage mécanique, navigation fluviale et rhénane, outillage, prothèse dentaire, reliure main, réparation et revêtement en carrosserie, sculpteur sur bois, sellier-garnisseur, staff, tapisserie couture - décor, tapisserie garniture-décor, techni-verriers, tourneur sur bois, vannerie, verrerie scientifique.

Pour candidater il faut :

Sept années de pratique professionnelle ou d'enseignement de cette pratique

ET

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 (anciennement niveau IV / baccalauréat)

Vous pouvez également vous inscrire si vous remplissez les conditions de diplôme exigées pour les sections d'enseignement général (sans pratique professionnelle) ou pour les sections professionnelles (avec 5 années de pratique professionnelle).